



Les troubles du spectre de l'autisme

Élaboration et mise en œuvre des programmes

> Les résultats d'apprentissage sont des énoncés décrivant ce qu'on s'attend à ce que les élèves sachent et soient capables de faire à différents stades dans leur scolarité. Il peut s'agir des résultats d'apprentissage du programme des écoles publiques (PEP) ou de résultats d'apprentissage « individualisés » élaborés spécifiquement pour l'élève en question.

> L'enseignant en salle de classe peut mettre au point des adaptations, qu'il consigne dans le dossier de l'élève. Cependant, s'il faut un travail de planification supplémentaire, on organise une réunion de l'équipe de planification de programme. Voir la fiche d'informations « Adaptations — Stratégies et ressources ».

> On utilise le processus de planification de programme pour apporter de l'aide aux élèves ayant un TSA en vue de les aider à parvenir aux résultats d'apprentissage. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document *Le processus de planification de programme — Guide pour les parents* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2006), disponible à <http://studentservices.ednet.ns.ca>.

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) sont reconnus comme faisant partie des troubles du développement les plus courants. Il s'agit de troubles neurologiques complexes ayant un impact sur la capacité qu'a l'individu de communiquer et d'interagir avec les autres et avec son milieu. Les TSA sont caractérisés par des déficiences au niveau de la communication, des interactions sociales et du comportement et ont d'importantes répercussions sur l'enseignement et sur l'apprentissage.

On utilise aujourd'hui le terme « troubles du spectre de l'autisme » pour prendre en compte les différents types de troubles relevant de l'autisme. Dans la 4^e édition du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM-IV-TR) de l'APA (American Psychiatric Association, 2000), les troubles du spectre de l'autisme relèvent de la catégorie des « troubles envahissants du développement » (TED) et comprennent le trouble autistique, le syndrome d'Asperger et le trouble envahissant du développement non spécifié (TED-NS). À l'heure actuelle, le syndrome désintégratif de l'enfant et le syndrome de Rett font partie de la catégorie des TED, mais ne sont pas considérés comme faisant partie des troubles du spectre de l'autisme.

Décisions concernant le programme

Chacun des élèves ayant un TSA a des forces et des besoins qui lui sont propres. Il est important, dans la prise de décisions relatives au programme offert à l'élève, de passer par l'étape consistant à mettre au point un profil détaillé des forces et des besoins de l'élève. Ce profil est au cœur de la réussite des programmes établis. Toutes les décisions prises reposent sur l'idée que les élèves ont tous un droit fondamental, qui est de se voir offrir un programme éducatif approprié et de qualité.

Les TSA et les adaptations

Certains élèves ayant un TSA sont capables de parvenir aux résultats d'apprentissage du programme des écoles publiques du moment qu'on leur apporte un soutien sous la forme d'adaptations soigneusement choisies. Les adaptations sont des stratégies et des ressources qu'on consigne dans le dossier de l'élève et qui permettent de répondre à ses besoins bien particuliers sur le plan de l'apprentissage. On les planifie, on les met en œuvre et on en fait l'évaluation dans l'objectif d'aider l'élève à parvenir aux résultats d'apprentissage.

Quand faut-il avoir recours à un plan de programme individualisé (PPI)?

L'élaboration et la mise en œuvre du programme pour l'élève ayant un TSA se font dans le cadre du processus de planification de programme. Le PPI se fonde sur les forces et les besoins propres à l'élève et est un document qu'on élabore pour les élèves pour qui les résultats d'apprentissage du programme des écoles publiques ne s'appliquent pas ou ne peuvent pas être atteints — y compris les élèves ayant un TSA.

Qui a pour responsabilité d'établir le plan pour un élève ayant un TSA?

Le processus de planification de programme est le même pour tous les élèves. Il s'agit d'une approche axée sur le travail en équipe qui a pour but de planifier un enseignement pertinent et des transitions appropriées pour les élèves qui ont des besoins spéciaux. L'équipe comprend les personnes responsables de la planification de l'apprentissage de l'élève :

- le ou les parents ou tuteurs de l'élève
- la direction de l'école ou la direction adjointe
- les enseignants concernés, y compris les enseignants-ressources
- les autres professionnels concernés
- l'élève, si cela est approprié
- d'autres membres, en fonction des besoins de l'élève sur le plan de l'apprentissage et des ressources en personnel du conseil scolaire et de la communauté.

Favoriser
la réussite
scolaire

> Pour assurer la réussite de l'élève ayant un TSA, il est essentiel de planifier soigneusement la transition pour le passage d'une étape à l'autre de sa vie. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements dans le document *Planification des transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers : des premières années jusqu'à la vie adulte* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse 2005) à <http://studentservices.ednet.ns.ca>.

> Le travail d'élaboration de programmes pour les élèves ayant un TSA s'appuie sur les ressources suivantes du ministère de l'Éducation, disponible à <http://studentservices.ednet.ns.ca> :

- *Politique en matière d'éducation spéciale* (2008)
- *Élaboration et mise en œuvre de programmes pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme* (2012)
- *Lignes directrices pour les aide-enseignants* (2009)
- *Services et programmation en enseignement ressource* (2006)

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les TSA ou pour obtenir des exemplaires imprimés des ressources du ministère de l'Éducation, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

À l'école : la direction de l'école

Au conseil scolaire : le coordinateur des services aux élèves

Au ministère de l'Éducation :

Division des services aux élèves
(902) 424-7454

Quel appui le ministère de l'Éducation apporte-t-il à l'enseignement pour les élèves ayant un TSA

Le ministère de l'Éducation finance le poste de consultant en autisme et octroie des subventions ciblées aux conseils scolaires pour financer le perfectionnement professionnel du personnel et l'acquisition de ressources propres à l'enseignement pour les élèves ayant un TSA. Le ministère apporte son appui aux conseils scolaires dans leur collaboration avec les parents et les éducateurs au niveau préscolaire, pour la transition entre le foyer et l'école.

Voici des exemples de stratégies pédagogiques pour les enseignants au niveau provincial et dans les conseils scolaires :

TEACCH	Le programme TEACCH (Teaching and Education of Autistic and related Communication handicapped Children) est une approche fondamentale qui met l'accent sur la structure et l'organisation du milieu, à l'aide de supports visuels et en se basant sur les principes de l'enseignement structuré.
Modèle de ZIGGURAT	Le modèle de Ziggurat est un cadre stratégique pour l'élaboration d'interventions globales auprès des élèves ayant un TSA. Il tient compte des aspects suivants : les besoins biologiques et sensoriels; les récompenses; les stratégies structurelles et visuelles; les exigences de travail et les compétences à enseigner.
STAR	Le programme STAR (Strategies for Teaching Based on Autism Research) est un programme d'études global axé sur le développement. Ses stratégies d'enseignement comprennent l'apprentissage par essais distincts, l'apprentissage par réponse pivot et l'enseignement de routines fonctionnelles.
FACTER	Le système FACTER (Functional Assessment and Curriculum for Teaching Everyday Routines) évalue le niveau d'autonomie et apprend aux élèves ayant des troubles du développement à devenir plus autonomes en s'intéressant à leur capacité d'effectuer des « routines » du quotidien, tout en incorporant des « aptitudes apparentées » essentielles pour la vie au quotidien.
TTAP	Le TTAP (TEACCH Transition Assessment Profile) est une évaluation globale utilisée pour les adolescents et les jeunes adultes ayant un TSA, afin de faciliter la planification dans les domaines fonctionnels jugés nécessaires pour que l'individu puisse faire la transition de l'école à la communauté



Vous trouverez de plus amples renseignements dans le document *Élaboration et mise en œuvre de programmes pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme* (Ministère de l'Éducation, 2012), disponible à <http://studentservices.ednet.ns.ca>.

> Ce document fait partie d'une collection de sept fiches d'information intitulée « Favoriser la réussite scolaire ». Les sujets abordés dans les autres fiches sont les adaptations, l'enrichissement, l'intégration scolaire, la planification de programme, la technologie fonctionnelle et les transitions.